CAHIER DES CHARGES DU SITE INTERNET

1. Présentation d'ensemble du projet

1.1 Présentation de la structure: La régie de territoire des deux rives.

a) Une régie de territoire, c'est quoi?

C'est une structure porteuse d'un projet territorial dans lequel s'inscrivent 3 axes : Social, Economique et Politique.

Un axe Social:

- Générer du lien social à travers les activités et les services
- Offrir un emploi aux habitants les plus fragiles pour leur permettre de construire un véritable parcours d'insertion,
- Mettre en œuvre un accompagnement et une formation adaptée.

Un axe Citoyen:

- Impliquer les habitants au cœur du projet : ils sont usagers des services rendus, bénéficiaires des emplois proposés, acteurs de la mobilisation démocratique dans la vie associative
- Favoriser un projet citoyen pour mieux vivre ensemble,
- Mobiliser les acteurs du territoire pour agir ensemble, en intelligence collective, au sein d'un projet partagé de développement solidaire.

Un axe Economique:

- Créer des activités pour répondre à des besoins du territoire non satisfaits ou émergents
- Contractualiser des marchés avec les partenaires, rechercher la pérennité des activités
- Réinjecter sur le territoire, en circuit court, les flux monétaires générés par l'activité.

En résumé, une régie de territoire est une structure portant des valeurs fortes en créant une dynamique de valorisation économique et sociale d'un territoire. Elle permet à la fois d'impliquer les citoyens, les collectivités et les entreprises, pour créer un lien social fort et restructurer un territoire de manière à le développer solidairement.

b) Les missions et activités de la régie de territoire des deux rives

Notre régie s'est donnée pour mission le développement social et économique de notre territoire, à travers l'insertion des personnes en difficultés.

Nous avons donc choisis, en fonction des besoins du territoire, un « public cible », à savoir :

- -les jeunes identifiés en « difficulté »
- -Les allocataires du RSA
- -Les demandeurs d'emploi de longue durée

Les activités de la régie :

-Un **accueil au cœur du territoire** situé à Billom, avec un accès internet et de la documentation pour que chaque citoyen puisse rechercher une formation, une information sur la santé, le logement...

Un agent d'accueil est la pour appuyer toutes les recherches et informer sur l'activité de la régie.

- -Un **Atelier Chantier d'Insertion** (ACI) dans le maraichage employant 9 personnes en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI), ou sont récoltés et cultivés des légumes (en conversion Bio). Deux encadrants techniques sont la pour accompagner chaque salarié dans leur travail quotidien.
- -Une **Entreprise d'Insertion** (EI) avec 6 personnes en CDDI qui réalisent des petits travaux du bâtiment, de l'entretien d'espaces verts et du nettoyage avec l'aide d'un encadrant technique.

Toutes ces activités sont réalisées sur un **territoire précis** : la Communauté de Communes de Billom, St Dier d'Auvergne, Vallée du Jauron, Canton de Billom, Communauté de Communes de Mur est Allier, Commune de Cournon d'Auvergne



Les clients et les services de la régie selon l'activité :

- L'ACI maraichage
- → Les **particuliers** pour la vente de paniers de légumes
- → Les **collectivités territoriales, les grandes surfaces et épiceries solidaires** pour la vente de légumes
 - L'EI
- → Les particuliers avec des travaux de multi services (petits travaux du quotidien, bêchage de jardins, bordures, entretien de tombes...), du second œuvre (petits chantiers de peinture, papier peint, maçonnerie...), des encombrants (enlèvement de gros volumes, petits déménagements...), d'entretien d'espaces verts (tonte de pelouses, taille de haies, broyages de végétaux, paillage, débroussaillage...), de nettoyage et d'entretien (vitres, nettoyage après chantier...)
- → Les collectivités, les bailleurs sociaux, les entreprises avec du nettoyage urbain (désherbage des rues sans pesticide, petits travaux de voierie, travaux de terrassement, enlèvement d'affichage sauvage...), de l'entretien d'espaces verts (tonte de pelouses, taille de haies, broyage de végétaux, paillage, entretien des cimetières, débroussaillage...), des travaux des encombrants (enlèvement de gros volumes...), du nettoyage et entretien (entretien des parties communes d'immeubles, vitres, bâtiment communaux, bureaux...) et du second œuvre (peinture, papier peint, petite maçonnerie...)

1.2 Les objectifs du site :

a) Une vitrine pour présenter l'activité de la régie

Nous souhaitons refléter nos activités pour que les visiteurs comprennent l'esprit d'une régie de territoire avec ses objectifs et ses finalités.

b) La vente de paniers de légumes

L'objectif principal du site est d'avoir une **interface pour la vente des légumes** produits par l'Atelier Chantier d'Insertion. Nous ne souhaitons pas faire de transactions financières directement sur le site.

Le but sera simplement de permettre au « client » de réserver des paniers de légumes sur le site :

- Le client pourra tout d'abord s'informer sur les légumes en vente « du moment » (les légumes produits étant différents selon la saison)
- Il pourra ensuite, en fonction de ses besoins, choisir un type d'achat hebdomadaire ou
 « exceptionnel », avec 3 types de panier : un à 10€, un à 12€ et un à 15€.

1.3 La cible du site :

a) Le public cible

Les particuliers seront, pour les débuts du site internet, les visiteurs principaux.

Les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux et les entreprises seront la seconde cible, lorsque nous aurons gagné en notoriété.

b) Caractéristique et centre d'intérêt du public

Ce qui reflète une régie est l'aspect économique et social qu'elle peut amener à un territoire, à travers des actions de partage et de solidarité.

Notre régie fonde son activité sur l'insertion des personnes en difficultés et le développement du territoire, de manière à développer le lien social entre les différents acteurs de notre zone d'action.

Le public cible est alors sensible aux actions sociales et solidaires. Il porte un intérêt pour son territoire et tout ce qui a attrait à son développement. Il peut être un citoyen engagé dans des réseaux associatifs, ou tout simplement un « citoyen intrigué » par l'action de la régie. Cela peut également être une collectivité, un bailleur social ou une entreprise désireuse d'agir dans des actions sociales.

Ces termes constituent la vision globale que doit faire ressortir le site et ce que le public voudra entrevoir à travers cette vitrine.

Il faudra tout de même différencier les caractéristiques globales, des caractéristiques de l'atelier maraichage et de la vente de paniers de légumes.

Nous sommes **en cours de conversion Bio**. C'est-à-dire que nous n'utilisons ni pesticides, ni insecticides et tout autres formes de produits chimiques. De plus les légumes produits parviennent de « **la terre à l'assiette** » : la logistique utilisée pour fournir les légumes est réduite à notre territoire, ce qui renforce notre volonté de respecter l'environnement.

Pour ce point, les clients seront donc sensibles à la **logique de circuits alimentaires courts** que nous développons. Ses centres d'intérêts seront **environnementaux** . Il prendra en considération la **qualité et la fraicheur** des légumes qui sont **produits sur leur territoire**.

1.4 Objectifs quantitatifs:

A terme, nous nous fixons une trentaine de visiteurs par jour sur le site internet. Visite qui ne concerne pas la vente des paniers.

Pour ce qui est de la vente de paniers, nous évaluons le début des ventes à 25 commandes par semaine pour évoluer jusqu'à une centaine de personnes par la suite.

1.5 Périmètre du projet :

Le site sera uniquement en français.

Nous souhaitons par contre qu'il soit adaptable aux supports mobiles.

1.6 Description de l'existant :

Je vous fournis en pièce jointe tout les documents de la régie déjà existant :

- le dossier explicatif de la régie
- -le logos de la régie
- -les logos partenaires (à mettre obligatoirement sur le site internet)
- -le dépliant
- -les flyers de l'EI et de l'AIC (qui peut vous aider pour la vente des paniers)
- -et des photos pour le site internet

2. Description graphique et ergonomique

2.1 Charte graphique:

- **Le code couleur du site :** l'idée est de reprendre le bleu et le vert du logo.
- La couleur dominante : la couleur dominante pour la présentation de la régie sera le bleu.
 Pour la partie vente de paniers le vert. C'est à vous de voir aussi en fonction de l'esthétique du site.
- Vous pouvez vous inspirer du prospectus et des flyers pour le visuel du site, mais également des sites internet des AMAP pour la vente des légumes. Dans l'ensemble l'idée est de faire ressortir le côté social, solidaire, de développement du territoire et l'engagement de la régie, tout en étant professionnel.
- Au niveau de la police pour la partie vente de légumes, la police BIO_HAND_CRE ou tous types de police faisant penser au côté « naturel » de la production de légume est la bienvenue. A vous de voir pour le reste.

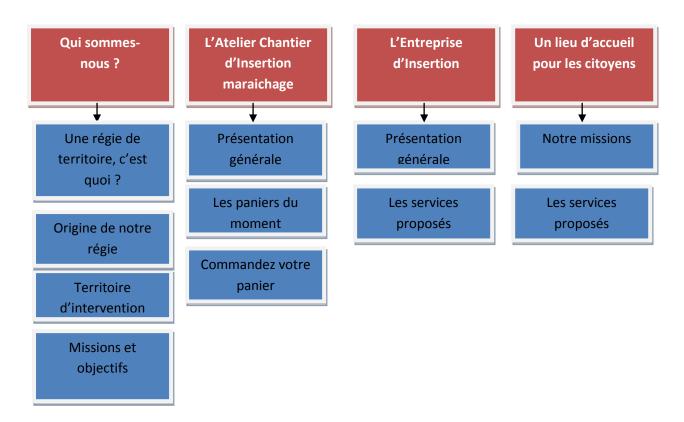
2.2 Design :

Vous êtes libre au niveau du design.

3. Description fonctionnelle et technique

3.1 Arborescence du site:

a) Schéma d'arborescence du site



En rouge les grandes sections du site, et en bleu les différentes rubriques.

Sachant qu'il faudrait également trois rubriques à part: contact, actualité et devenir bénévole, qui seront résumées plus bas.

b) Résumé des différentes rubriques

Qui sommes nous ?

<u>Une régie de territoire, c'est quoi ?</u>: La régie de territoire n'est pas une énième structure d'insertion.

C'est une structure porteuse d'un projet territorial dans lequel s'inscrivent 3 axes : Social, Economique et Politique.

Un axe Social:

- Générer du lien social à travers les activités et les services
- Offrir un emploi aux habitants les plus fragiles pour leur permettre de construire un véritable parcours d'insertion,
- Mettre en œuvre un accompagnement et une formation adaptée.

<u>Un axe Citoyen :</u>

- Impliquer les habitants au cœur du projet : ils sont usagers des services rendus, bénéficiaires des emplois proposés, acteurs de la mobilisation démocratique dans la vie associative
- Favoriser un projet citoyen pour mieux vivre ensemble,
- Mobiliser les acteurs du territoire pour agir ensemble, en intelligence collective, au sein d'un projet partagé de développement solidaire.

Un axe Economique:

- Créer des activités pour répondre à des besoins du territoire non satisfaits ou émergents
- Contractualiser des marchés avec les partenaires, rechercher la pérennité des activités
- Réinjecter sur le territoire, en circuit court, les flux monétaires générés par l'activité.

En résumé, une régie de territoire est une structure portant des valeurs fortes en créant une dynamique de valorisation économique et sociale d'un territoire. Elle permet à la fois d'impliquer les citoyens, les collectivités et les entreprises, pour créer un lien social fort et restructurer un territoire de manière à le développer solidairement.

Origine: Courant 2012, à la demande du Conseiller Général du Canton de Billom et de sa suppléante, un petit groupe de travail s'est constitué autour d'eux, avec pour objet une réflexion sur les besoins du territoire en matière d'insertion, ceci dans une logique de développement territorial. En effet, les constats du diagnostic social du territoire de l'unité de Billom (regroupant les communautés de communes de Billom St Dier Vallée du Jauron et de Mur es Allier) faisaient et continuent de faire apparaître une augmentation inquiétante des indicateurs en matière de chômage, de difficulté de logements, d'illettrisme et plus globalement de précarité.

Dans ce groupe étaient réunis la responsable de la circonscription d'action médicosociale du Conseil Général, l'animatrice locale d'insertion et la directrice de la mission locale.

Très rapidement, ce groupe de travail s'est intéressé aux « régies de territoire », qui s'appuient largement sur les concepts des « régies de quartier », tout en adaptant ce modèle aux milieux ruraux et semi urbains.

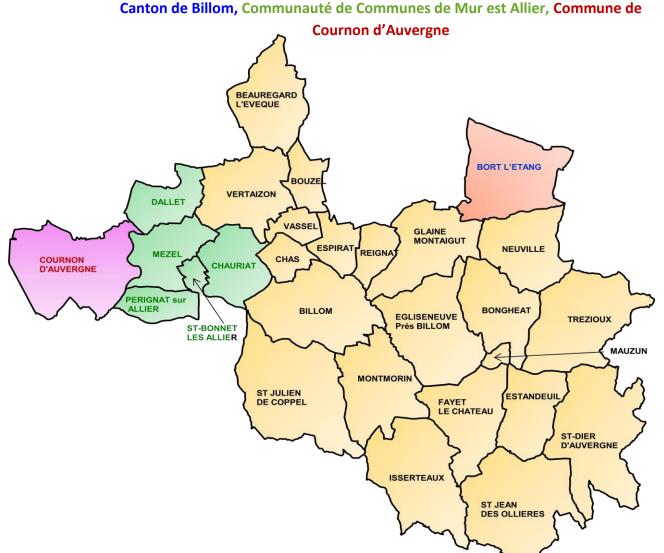
Territoire d'intervention:

Notre régie fonde son activité à travers un territoire choisi pour ses besoins tant sociaux qu'économique, et cherche à collaborer avec un maximum de ses acteurs pour développer le lien social.

Notre zone d'intervention se situe sur la partie Sud-Est de Clermont-Ferrand.

TERRITOIRE DE LA REGIE DE TERRITOIRE

Communauté de Communes de Billom, St Dier d'Auvergne, Vallée du Jauron,



Missions et objectifs :

Dès le début de la démarche, une logique de développement territorial s'est clairement mise en place.

Dès lors nous sommes fixés 2 missions, elles mêmes correspondant à la logique des régies de territoire :

- -L'insertion des personnes en difficultés (allocataires du RSA, jeunes dit en « difficultés » et chômage de longue durée), de manière à leurs fournir des parcours professionnalisant.
- -Et le développement du territoire en créant du lien social entre ses différents acteurs.

Ses missions se sont ensuite déclinées en 3 types d'activités. Chacune d'elles impliquent non seulement les citoyens par le bénévolat et l'offre de services, mais également les collectivités locales, les bailleurs sociaux et les entreprises locales, dans le but de recréer du lien social:

- -Un accueil au cœur du territoire à Billom, siège social et centre du développement des activités.
- -Une Entreprise d'Insertion (EI), agissant dans les domaines de l'entretien d'espaces verts, des petits travaux du bâtiment et du nettoyage.
- -Un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) dans le maraichage en cours de conversion Bio
 - L'Atelier Chantier d'Insertion maraichage

Présentation générale

Contexte et objectifs

Lors de la création de notre association, il nous a paru judicieux de mettre en place une activité de maraichage Bio. C'est à la fois un moyen d'insérer « en douceur » les personnes connaissant de grosses difficultés à s'adapter au monde du travail; mais aussi un moyen de développer une logique respectueuse de l'environnement qui serait alors dans la continuité de notre action territoriale.

Nous nous sommes donné deux objectifs principaux:

- -Permettre aux personnes en difficultés à s'insérer dans le monde du travail en créant une logique de professionnalisation : ils se réadaptent à l'emploi et se forment par l'activité ; et rentrent ainsi dans une phase d'insertion vers le monde du travail.
- -Produire des légumes bios dans une logique de circuit alimentaire court et de partenariat avec les acteurs du territoire. Nous sommes toujours animés par notre volonté de centrer notre action sur le secteur. Mais aussi de respecter l'environnement et la production de produits "sains" pour la santé.

Par la suite, nous souhaitons également diversifier l'activité en conserverie et confiturerie. Nous pourrions ainsi réduire le gaspillage alimentaire, et impliquer plus de femmes au sein de notre régie.

Organisation de l'ACI

Pour mener à bien notre projet, 9 salariés en CDDI sont mis à contributions dans l'activité maraichage. Ils sont accompagnés de 2 encadrants techniques maraichers.

Un local technique adapté est mis à leur disposition à Perignat-ès-Allier, ainsi que des terrains maraîchers répartis sur le territoire pour une surface totale de 5 hectares, dont une serre de 1400m2, des véhicules et du matériel.

Les clients de l'ACI

Hormis les particuliers, notre activité maraichage fournit des légumes aux grandes surfaces, aux épiceries solidaires, et aux collectivités territoriales

Les paniers du moment

L'idée ici est de pouvoir référencer les paniers de la semaine et ceux à venir. Les personnes prenant les paniers de manière hebdomadaire pourront ainsi consulter leur panier, et les acheteurs « exceptionnel » pourront les regarder en fonction de leurs envies.

Il faudrait donc pouvoir accéder aux paniers de la semaine et ceux de la semaine suivante avec les différents prix (10-12 ou 15€). Et que l'on puisse nous même changer au fil des semaines les paniers.

Commandez votre panier

En arrivant sur cette page, le client verra en premier lieux deux informations :

- -La régie étant une association à but non lucratif, une adhésion annuelle de 5€ est demandée lors du premier achat pour devenir adhérent de l'association.
- -Le paiement de votre panier s'effectue directement avec le producteur et non pas sur le site.

Deux cas se présenteront ensuite :

- -S'inscrire: Il devra alors remplir une fiche de renseignement qui nous servira de base clientèle. Il nous faudra le nom, prénom, téléphone, adresse (rue, code postale, ville), et le mail qui servira d'identifiant. Il faudra également un mot de passe pour qu'il puisse prochainement accéder à la commande des paniers.
- **-Me connecter** : le client rentrera son identifiant et son mot de passe, ce qui lui donnera accès à la commande (si le client oublie son mot de passe, proposer « mot de passe oublié ?) .

Une fois connecté, le client sera informé de la phrase suivante « les commandes se font au dernier délai dans les 48h ».

Ensuite, 3 listes déroulantes se présenteront à lui :

- -le prix du panier
- -le lieu et l'horaire de livraison(les lieux et horaires seront définis prochainement, il y en aura 4).
- -le type d'achat « exceptionnel » ou « hebdomadaire », sachant qu'il faudra indiquer en cas d'achat hebdomadaire « veuillez nous prévenir 48h à l'avance en cas d'annulation de commande »

Il cliquera ensuite sur commander.

En fonction du type d'achat et du type de panier, nous souhaiterions accéder à un tableau récapitulatif (comme un tableau excel), nous donnant toutes ces informations : nom, prénom, adresse, mail, téléphone, type d'achat et type de panier, avec la somme des achats et des différents paniers.

• L'Entreprise d'Insertion

Présentation générale

Contexte et objectif

Il nous a semblé cohérent, en complément de l'ACI, de mettre en place ce projet pour répondre aux différentes demande du territoire, que ceux soit pour la recherche d'emplois ou sur la demande de service.

L'activité de l'El positionne les salariés dans une situation réelle de travail. Ils sont en contact avec les clients, et notamment les élus des communes, ce qui leurs permettent une ouverture vers monde du travail.

Etant accompagnés par un encadrant technique les ouvriers acquièrent différentes compétences, et rentre ainsi dans un processus de professionnalisation par l'activité.

Organisation

L'El développe son activité dans différents domaines.

6 opérateurs polyvalents (travailleurs en insertion) sont accompagnés d'un encadrant technique afin de mener à bien les travaux confiés. Ils fournissent ainsi un travail sérieux et professionnel

Les services proposés

Différents services vous sont proposés :

- -Pour les particuliers avec des travaux de multi services (petits travaux du quotidien, bêchage de jardins, bordures, entretien de tombes...), du second œuvre (petits chantiers de peinture, papier peint, maçonnerie...), des encombrants (enlèvement de gros volumes, petits déménagements...), d'entretien d'espaces verts (tonte de pelouses, taille de haies, broyages de végétaux, paillage, débroussaillage...), de nettoyage et d'entretien (vitres, nettoyage après chantier...)
- Pour les **collectivités**, les **bailleurs sociaux**, les **entreprises** avec du **nettoyage urbain** (désherbage des rues sans pesticide, petits travaux de voierie, travaux de terrassement, enlèvement d'affichage sauvage...), de **l'entretien d'espaces verts** (tonte de pelouses, taille de haies, broyage de végétaux, paillage, entretien des cimetières, débroussaillage...), des travaux des **encombrants** (enlèvement de gros volumes...), du **nettoyage et entretien** (entretien des parties communes d'immeubles, vitres, bâtiment communaux, bureaux...) et du **second œuvre** (peinture, papier peint, petite maçonnerie...)

Un lieu d'accueil pour les citoyens

Notre mission

Si les actions d'insertion que nous développons sont essentielles, elles doivent s'accompagner d'une présence quotidienne au service de la population, en visant bien sûr les personnes les plus fragiles.

De ce fait, nos locaux sont au cœur du territoire, à Billom.

Ce lieu d'accueil est bien plus qu'un guichet d'information sur les actions mises en place.

Il fait l'objet d'une véritable animation, la plupart du temps confiée à la secrétaire d'accueil, mais aussi aux personnes ressources, et aux différents intervenants qui sont sollicités.

De plus, toujours dans un esprit de développement local, la régie fonde son activité en partenariat avec différentes structures: le Pôle emploi, la mission locale, les bibliothèques de Cournon et de Billom; et également des associations locales (Epicerie solidaire, Compagnons bâtisseurs, Maison des loisirs et de la culture).

Chacune des actions développées cherchent ainsi à créer de manière dynamique des échanges répondants aux objectifs fixés.

Les services proposés

Nous mettons à disposition des habitants du territoire différents services :

- -Un guichet d'information sur les actions mises en place par la régie
- -Un agent d'accueil à la disposition de tous pour vous aider dans vos recherches
- -Deux ordinateurs avec accès internet pour faire vos recherches ou rédiger des documents (CV, lettre de motivation...)
- -De la documentation sur l'emploi, la formation, la santé...
- -Un espace détente pour vos recherches
 - Les rubriques à part : « contact », « actualité » et « devenir bénévole »

Contact:

Les informations suivantes devront y figurer :

- -« Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter » :
- -Nom du contact : Joanna KRAWCZYK
- -Adresse : 6 avenue de la gare, 63160-Billom
- -Téléphone: 0473847830
- -Mail: regieterritoire63@gmail.com

Actualité:

Pour cette rubrique, nous souhaiterions pouvoir tenir à jours régulièrement les nouvelles infos de la régie. Il faudrait donc que nous puissions modifier nous même ces informations, tout en ayant quelque chose d'esthétique.

<u>Devenir bénévoles :</u>

Cette partie devra être composée des éléments suivant :

Vous voulez participez aux actions de la régie ?

Devenez bénévoles de notre structure et accompagnez nos salariés en devenant leurs « parrains » ou en luttant contre l'illettrisme !

Contactez nous par mail (regieterritoire63@gmail.com) ou par téléphone (0473847830)

3.2 Informations relatives aux contenus:

a) Contenus du site

Des photos sont fournies en pièce-jointe. Elles devront apparaître dans le site en fonction des activités. C'est à vous de voir en fonction de la mise en page si vous devez toute les mettre ou non.

Dans l'ensemble du site, vous pouvez également y mettre des images qui correspondent aux valeurs de la régie.

Des articles seront peut être à incrémenter plus tard dans la partie « actualité ».

Le logos de la régie et ceux des partenaires doivent obligatoirement figurer.

b) Modification de contenue

Dans l'optique, nous souhaitons pouvoir changer la plus part des textes dans le temps.

Peut-être faudra t'il nous former pour pouvoir changer les textes. Nous nous contacterons prochainement.